



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-94660>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 25-94660

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-20668

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 21/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTE DE COMMUNES ILE DE RE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24170045900043

Ville : Saint martin de re

Code postal : 17410

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2025_0014_Travaux de signalisation en peinture photoluminescente pour la mise en lumière des pistes cyclables de l'île de Ré.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233221

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de signalisation en peinture photoluminescente pour la mise en lumière des pistes cyclables de l'île de Ré.

Critères d'attribution : - - Critère 1 : Valeur technique 50% - sous-critère 1 : Moyens humains et matériels 50% - sous-critère 2 : Méthodologie 50% - Critère 2 : Prix 40% - Critère 3 : Mesures environnementales 10%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été attribué le 25/04/2025 à la Société SIGNAUX GIROD OUEST, Agence de Saint-Jean-d'Angély, 6 rue de la Touche Marteau 17400 LA VERGNE, N°SIRET 442 213 724 00119 pour une durée de 2 mois non reconductible et pour un montant maximum de 40 000,00 euro(s) TTC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/08/2025